Procès Verbal
46e assemblée de ICI St-Robert
Le jeudi 12 mars 2020 à 19 h
Pavillon Alphonse-Francœur, 358, avenue Sirois à Rimouski

Présences(15) : Claire Dubé, Philippe Etchecopar, Andéanne Lauzier, Isabelle Cadieux, Tina D'Antoni, Arlène Cotton, James Caveen, Sylvie Aupin, Vincent Berlatic, Johannie Harvey, Emie Lachapelle, Gabriella Jakvbovits, Ginette Lévesque, Colombe Michaud

Invitée : Catherine Dionne.

.
1.Accueil et présentation de l'assemblée

Tour de table et demande de prise de parole de Catherine représentant la Ville. Dans le contexte du coronavirus, elle vient donner des précisions sur l'utilisation des salles. Celles-ci devront être utilisée à 50% de leur capacité pour favoriser la distanciation sociale.

2.Nomination de trois personnes: À l'animation, à la prise de notes et à la gestion du temps
James, Arlène et Ginette

3.Thème de la soirée:
Un Café de Quartier dans St-Robert : Claire, Ginette, Gabriella et Émie

Le comité fait une présentation bien ficelée de styles de café qu'on pourrait mettre sur pied dans le quartier. Plusieurs exemples sont décrits pour illustrés les différentes approches : café communautaire L'Accès à Alma, café des voisins au Bic, Petit Bonheur à Montmagny et café du Flâneur à Saint-Camille.

On rappelle que l'idée de mettre en place un lieu de rencontre est une préoccupation de l'assemblée depuis ses débuts. En fait, la mise en place d'activités (style café du quartier) en collaboration avec la Corporation des loisirs veulent répondre aux besoins d'échanges dans un cadre moins formel et festif. Cette expérience a tout de même des limites quant à l'organisation des lieux et l'accès aux matériels, mentionnons, entre autres, la vaisselle. C'est donc dans cet esprit d'un accès plus permanent à un local qu'un comité s'est mis en place. Plusieurs organismes de notre quartier ont été rencontrés et on mentionne même les Chevaliers de Colomb qui montrent un intérêt

pour un café dans le quartier. Cependant, trouver un local n’est pas une mince affaire! On doit composer avec un zonage approprié au commercial, une bonne grandeur et la possibilité d’avoir une cuisine. Le sondage et les discussions orientent davantage vers un lieu de rencontre avec café et repas légers qu’une cuisine complète. En fait, la prémisse de base serait un café communautaire qui serait pour et par les citoyennes et citoyens. Une co-construction qui pourrait évoluer selon les besoins.

Des démarches ont été faites auprès de la coop Paradis. L’entrée principale sert déjà à recevoir des gens et à servir alcool et café. Ce lieu pourrait s’ouvrir à d’autres demandes. On sait que la coop Paradis devra déménager d’ici trois ans mais d’ici là cette collaboration pourrait servir à structurer le projet. Un sondage sera mis en ligne pour mieux connaître les besoins mais déjà l’assemblée suggère d’énoncer en introduction quelques lignes directrices qui définissent les fondements du projet.

4. Lecture/adoption de l’ordre du jour

Ajouts à l’ordre du jour : consultation publique 18 mars 2020, Crêpes Chignon.

5. Lecture et adoption du procès verbal du 12 décembre 2019

On fait un appel de pages. Des fautes de français ont été soulignées et l’ajout du nom de famille à Barbara soit : Brown.
Procès-verbal accepté avec les corrections demandées. James fera les correctifs au procès-verbal et le mettra sur le site web.

6. Divers/suivis

6.1.Retour sur les Vœux du Nouvel An

Raphaël n’est pas présent mais les gens ayant assisté à l’événement trouvent que tout c’est bien déroulé.

6.2.Retour sur la Fête des Câlins

Un grand succès une quarantaine de personnes sont venues. Une surveillance pour les enfants dans le coin lecture serait à mettre en place. On souligne que la logistique d'apporter des choses, déballer et emballer de la vaisselle, etc, devient un peu lourd.

6.3.Augmentation des tarifs de location des locaux :

Suivi au procès verbal : Lors de la dernière rencontre un participant avait témoigné qu'un groupe auquel il participe avait vu le coût de leur salle de réunion doublé avec l'entrée en vigueur de la nouvelle tarification de la Ville, forçant ce groupe à se trouver un local ailleurs. Arlène devait s'informer auprès d'une organisatrice communautaire du CLSC si cette pratique avait eu des répercussions sur d'autres organisations. Hors, l'intervenante qu'elle a contactée n'a pas eu vent de telles difficultés. Ajoutons, que la nouvelle tarification de la Ville qui vise une uniformisation entre centre communautaires a été largement défendue par Catherine Dionne, employée de la ville et présente à notre réunion.

6.4.Suivi des comités:

Jardin : On mentionne que certaines formations sont offertes et que l'information est disponible sur le FaceBook.

Zone 30 : Le comité ne s'est pas réuni mais Ginette et Claire soulignent qu'elles continuent d'amasser des appuis en visitant les organismes du quartier pour le dossier du café. C'est ce qu'on appelle faire d'une pierre deux coups.

Cuisines Collectives : Neuf personnes étaient intéressées par les cuisines. Malheureusement, seulement deux personnes se sont présentées à la rencontre préparatoire. Devant ce constat, Arlène se retire de ce dossier n'ayant pas d'énergie pour mobiliser le monde. Peut-être que l'initiative pourrait émerger à l'automne coté jardin, advenant le cas elle pourrait offrir son aide.

Réseautage : pas actif on attend le beau temps! Cependant, Claire et Ginette sont impliquées dans le café donc c'est une préoccupation inhérente au comité.

Communication :  Ils continuent d’organiser les activités mensuelles.

Serres Passives : Pas de développement.

Parc-École : Claire nous informe que le presbytère sera vendu et que l’aménagement de la cour pourrait être retardé d’un an a cause de subventions modulées en fonction de levées de fonds citoyennes.

6.4.1 Informations générales

Consultation publique de la Ville concernant l’intersection de la rue Sirois et la deuxième rue le 18 mars à 19h.

Levée de fonds pour Rimouski en transition au Crêpe Chignon, on doit confirmer notre présence avant demain midi.

8. Thème et date de la prochaine assemblée : 9 avril 2020

9. Clôture de l'assemblée